



Le 27 juin 2022

AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 4 JUILLET 2022

La présente est pour vous convoquer à une séance ordinaire qui aura lieu le lundi 4 juillet 2022 à compter de 20 :00 heures à la salle du conseil du Centre municipal situé au 7 Place de l'Église, à Saint-Jean-Port-Joli.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 juin 2022 et de la séance extraordinaire du 13 juin 2022.

4. ADMINISTRATION :

- 4.1 Comptes du mois :
 - a) Ratification des dépenses effectuées par le greffier-trésorier.
 - b) Présentation des comptes du mois pour approbation.
- 4.2 Demandes adressées au conseil.
- 4.3 Correspondance.
- 4.4 Adoption du règlement 815-22 remplaçant le règlement 699-12 relatif au code de déontologie des employés(ées) municipaux.
- 4.5 Étude de caractérisation environnementale phase 2 pour les rues Fleury et chemin du Roy Ouest.
- 4.6 Vente du lot 6 515 697 à la Jardilec.
- 4.7 Projet de conduite de dérivation sur la conduite principale d'eau potable.

5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT:

- 5.1 Adoption du règlement 816-22 relatif à la citation du site patrimonial de la chapelle des processions au 103 avenue de Gaspé Est.
- 5.2 Demande de permis de rénovation pour le 424 avenue de Gaspé Est.
- 5.3 Demande de permis de rénovation pour le 189 avenue de Gaspé Est.
- 5.4 Demande de permis de rénovation pour le 481 chemin du Moulin.

6. TRAVAUX PUBLICS

- 6.1 Statut de permanence pour monsieur James Wilson.
- 6.2 Statut de permanence pour monsieur Louis St-Pierre Caron.
- 6.3 Nomination de monsieur Vincent Pellerin à titre de directeur des travaux publics.
- 6.4 Engagement de personnel aux travaux publics.

7. SERVICE INCENDIE

- 7.1 Démission de monsieur Stéphane Lévesque.

8. VIE COMMUNAUTAIRE:

- 8.1 Projet d'économusée à Saint-Jean-Port-Joli.
- 8.2 Signature d'un avenant à la convention de versement d'une aide financière à la Corporation de l'Amphithéâtre L'Islet-Nord.

9. AUTRES:

- 10. Période de questions.
- 11. Clôture et levée de la séance.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Stéphen Lord